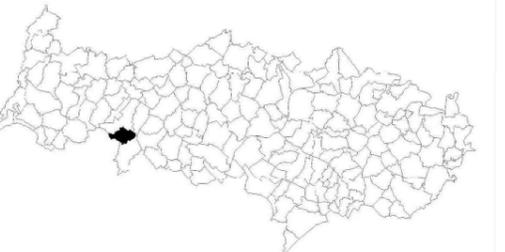


- AC1-MONUMENTS HISTORIQUES**
- Monument historique inscrit
  - Péri-mètre de protection des monuments historiques
- AC2-PROTECTION DES SITES**
- Servitude de protection des sites et des monuments naturels inscrits
- SUP1 - CANALISATIONS DE TRANSPORT**
- Hydrocarbures
- FONDS DE CARTE**
- Limites de communes
  - Mâtérial
- RESEAU ROUTIER**
- Autoroute
  - Nationale
  - Départementale
  - Autre

Pour des raisons de sécurité, les tracés des servitudes (S) ne figurent plus sur le plan.  
 CONDITIONS D'UTILISATION DES S.M.P.U. :  
 définies dans la convention entre la DDESE et la DDT 95 en date du 6 novembre 2015.  
 Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la DDESE est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la DDESE est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la DDESE est formellement interdite.

Sources : IGN-EDITION 2016 - DRIEE-IF - DDT95 (SIP\_12\_2016)  
 Auteur : DDT95/ENVIRONNEMENT  
 Date : 14 février 2017


**COMMUNE DE FREMAINVILLE**  
**SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE**



N° INSEE : 95253      Echelle : 1/5000